

**IMPRIMER CE PROJET EN PDF [cliquez ici](#)**



Photo d'Alain MOURGUY prise lors d'une émission présentée par le journaliste Jean-Claude CARTON, décédé en 2015, à qui je rends hommage.

---

Alain Mourguy Candidat à l'Élection Présidentielle 2017

[www.udg.fr](http://www.udg.fr) 40 propositions de bon sens

---

23 mai 2014 :

Proposition d'Alain Mourguy, Président de l'Union Des Gens de bon sens,

**« COMMENT CREER UN MILLION D'EMPLOIS  
TOUT EN FAISANT ECONOMISER A L'ETAT :  
8 à 9 MILLIARDS D'EUROS PAR AN »**

Je ne suis pas Enarque, ni issu des grandes écoles, ni... magicien...

Ce que vous allez lire est concret, chiffré et rationnel.

**Préambule :**

Le sujet de ce document est : comment créer un million d'emploi, néanmoins avant d'aborder ce sujet primordial, je tiens à faire quelques lignes sur le scandale de la règle d'or de 3%, imposée par les technocrates de Bruxelles.

Je pense utile de porter à la connaissance des citoyens comment la règle d'or des « 3 % » a été « pensée » :

Aucun rapport sérieux n'a été fait concernant ce chiffre il, a été choisi nous dirons... un peu « au hasard » ...

Je ne dis pas que ce chiffre de 3% est erroné, le hasard est peut-être « tombé » sur le « bon » chiffre, mais dans ce cas précis vu l'austérité que cela a causé autour de nous peut-on dans une démocratie faire un choix aussi arbitraire sans étude fiable ?

Aucune véritable étude, ni rapport sérieux n'avait été effectuée comme le lien ci-dessous vous le démontrera...

La moindre des choses aurait été que ce chiffre soit rationnel, démontré, et donc prouvé... ce chiffre des 3% aurait tout aussi bien pu être 1,5 ou 2, ou encore 4 etc.

Ce n'est pas du tout le cas.

Lire cet article qui est certes long mais si explicite... :

<http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20101001trib000554871/a-l-origine-du-deficit-a-3-du-pib-une-invention-100-francaise.html>

En ce qui me concerne tout ce que vous allez lire sur le coût réel du chômage en France est issu d'un rapport audité par des professionnels.

---

**« COMMENT CREER UN MILLION D'EMPLOIS  
TOUT EN FAISANT ECONOMISER à L'ETAT :  
8 A 9 MILLIARDS D'EUROS PAR AN »**

**Développement**

Le projet présenté ci-dessous a de multiples avantages :

Il ne dépend pas d'une hypothétique croissance ou pas,

Il ne dépend pas de fermetures d'usines ou d'entreprises,

Il ne dépend pas d'une autorisation par l'Union Européenne,

Il ne dépend pas d'une sortie ou pas de la zone « euro »,

Il peut se faire de façon bien réelle sur « le terrain » en 1 an...

Il **dépend** de 2 éléments qui sont les miens :

**La volonté d'agir et le courage d'entreprendre.**

Introduction :

**Mon étude est basée sur un audit / rapport de 2012, financée par la Commission Européenne de Bruxelles, par conséquent financée par les deniers du citoyen contribuable, ce rapport est donc en l'occurrence inattaquable :**

[www.efsi-europe.eu/fileadmin/MEDIA/publications/Cost\\_of\\_unemployment\\_report/Rapport\\_pourquoi\\_investir\\_dans\\_l\\_emploi.pdf](http://www.efsi-europe.eu/fileadmin/MEDIA/publications/Cost_of_unemployment_report/Rapport_pourquoi_investir_dans_l_emploi.pdf)

Toute étude, projet, programme sur le sujet du chômage ne peut pas se résumer sur une page, aussi merci de prendre le temps nécessaire de lire, voire de relire le projet ci-dessous.

- - -

Le CHOMAGE a un coût pour l'État bien au delà des indemnités versées (tous les économistes sont d'accord sur cela).

Ne perdons jamais de vue que quand je parle de l'État, je parle de VOUS, de NOUS, les contribuables, qu'il s'agit bien de notre argent, et que nous finançons tout :

L'Etat sans nous ne pourrait exister.

Parlons donc maintenant d'un chiffre trop peu cité : le manque à gagner par l'État.

Ce chiffre du manque à gagner plombe en partie notre économie.

Plusieurs rapports (assez confidentiels du reste) sur ce sujet donnent des chiffres entre 22.000 et + de 35.000 euros de coût annuel total pour un chômeur indemnisé en France.

Ce chiffre moyen-annuel total est INDISPENSABLE pour permettre d'évaluer le manque à gagner de l'Etat (l'indemnité chômage de Pôle emploi ne représente que 37% du total) : ce constat est accablant pour les dirigeants non seulement de notre pays mais aussi chez des voisins européens.

Il n'est donc pas question ici de culpabiliser le chômeur car comme vous allez le lire ci-dessous, le contribuable français paye tellement d'impôts, de taxes..., que lorsque l'Etat compte un chômeur de plus, ces recettes fiscales ne rentrent plus...Idem pour les diverses cotisations, sociales, etc.

**POURQUOI** j'ai retenu l'étude de la société belge IDEA Consult pour le compte de l'EFSI faite en 2012 et publiée en 2013 ?

**REPONSE** : Cette société qui travaille entre autres pour la COMMISSION EUROPEENNE, (payée avec l'argent des contribuables européens) fait montre d'objectivité et de professionnalisme dans toutes ses études.

Cette société audite aussi pour le Gouvernement belge, des villes comme Bruxelles....entre-autres...

La crédibilité de ce rapport/audit ne peut donc sérieusement être remise en cause par un

économiste européen :

Lire ce rapport de 117 pages ici : [http://www.efsi-europe.eu/fileadmin/MEDIA/publications/Cost\\_of\\_unemployment\\_report/Rapport\\_pourquoi\\_investir\\_dans\\_l\\_emploi.pdf](http://www.efsi-europe.eu/fileadmin/MEDIA/publications/Cost_of_unemployment_report/Rapport_pourquoi_investir_dans_l_emploi.pdf)

**Ce rapport/audit servira de pierre angulaire à mon projet.**

L'EFSI (Fédération européenne des Services à la personne) a commandé cet audit/ rapport de 117 pages à IDEA Consult pour déterminer le coût moyen annuel d'un chômeur dans 6 pays européens : Belgique, France, Suède, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.

Voici le lien du rapport qui donne le coût moyen annuel d'un chômeur dans les principaux pays étudiés dont la France :

[http://www.efsi-europe.eu/fileadmin/MEDIA/publications/Cost\\_of\\_unemployment\\_report/Rapport\\_pourquoi\\_investir\\_dans\\_l\\_emploi.pdf](http://www.efsi-europe.eu/fileadmin/MEDIA/publications/Cost_of_unemployment_report/Rapport_pourquoi_investir_dans_l_emploi.pdf)

Ci-dessous le tableau récapitulatif :

	<b>Frais d'allocations de chômage (par an)</b>	<b>Frais d'accompagnement et d'administration</b>	<b>Pertes potentielles de revenus pour les autorités</b>	<b>Total</b>
<b>Belgique</b>	9.493 euros	1.683 euros	22.267 euros	33.443 euros
<b>France</b>	<b>10.686 euros</b>	<b>1.641 euros</b>	<b>16.411 euros</b>	<b>28.737 euros</b>
<b>Suède</b>	7.475 euros	3.018 euros	16.412 euros	26.905 euros
<b>Allemagne</b>	8.793 euros	2.020 euros	14.737 euros	25.550 euros
<b>Espagne</b>	10.778 euros	242 euros	8.970 euros	19.991 euros

<b>Royaume-Uni</b>	3.561 euros	1.746 euros	12.702 euros	18.008 euros
--------------------	-------------	-------------	--------------	--------------

**Source:** EFSI rapport IDEA Consult

[http://www.ideaconsult.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=61&Itemid=56&lang=fr](http://www.ideaconsult.be/index.php?option=com_content&view=article&id=61&Itemid=56&lang=fr)

### **NOMBRE DE CHOMEURS INDEMNISES :**

Fin 2012, la France comptabilisait près de 3 millions de chômeurs indemnisés.

<http://www.20minutes.fr/economie/1093433-pole-emploi-nombre-chomeurs-indemnisés-augmente-47-2012>

Maintenant développons mon projet :

**Comment créer 1 million d'emplois pour des chômeurs actuellement indemnisés par Pôle Emploi et en même temps faire une économie annuelle de plus de 8 milliard d'euros à l'Etat.**

Voici les chiffres (tableau ci-dessus) pour la France :

Frais d'allocations de chômage (par an) : 10.686 euros

Frais d'accompagnement et d'administration (par an) : 1.641 euros

Pertes potentielles de revenus pour l'État : 16.411 euros

Total annuel : 28.737 euros

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) estime qu'en France les salariés à temps complet travaillent 1 650 heures dans l'année. (Voir lien numéro 1 à la fin de ce chapitre.)

Le rapport de 117 pages explique longuement et en détail le chiffre du manque à gagner de l'Etat :

divisons 28.737 euros (coût total annuel moyen d'un chômeur en France) par 1650 heures. Nous obtenons un coût horaire moyen de **17,41 euros**.

Retenons bien ce chiffre : coût horaire moyen d'un chômeur indemnisé : **17,41 euros**...

Mais le chômeur indemnisé par Pôle emploi ne touche qu'en moyenne **6,47 euros** de l'heure (10.686 euros an divisé par 1650 heures an = 6,47 de l'heure).

A titre de comparaison en Espagne (voir le tableau) l'indemnité moyenne horaire d'un chômeur indemnisé est de 6,53 euros, mais en tout avec le manque à gagner de l'Etat espagnol il revient au taux horaire de... 12,11 euros.

La bonne question était :

## Pourquoi en France le manque à gagner de l'Etat est-il supérieur de 50% à l'Espagne ?

Réponse :

Le citoyen français est parmi les plus taxés, la conséquence est donc que dès qu'il ne travaille plus, le manque à gagner de l'État s'aggrave de façon exponentielle...

Résultat : en France un chômeur indemnisé **en plus** est égal à d'énormes recettes fiscales en **moins** pour l'Etat.

Continuons le développement : le taux horaire du SMIC est de 9,53 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2014. (Voir lien numéro 2 à la fin de ce chapitre.)

Les charges salariales s'ajoutant aux 9,53 s'élèvent entre 13 et 22% selon les cas :

Prenons le cas le plus élevé de 22 % :  $9,53 + 22\%$  (soit 3,04 euros) =

**12,06** euros cout total horaire smic + charges patronales. (Voir liens numéro 3 et 4 à la fin de ce chapitre.)

Résultat simple mais de bon sens et je défie n'importe quel économiste de contester ces chiffres :

Chaque heure moyenne payée à un chômeur fait perdre à l'Etat donc à nous les citoyens 5,35 euros qui s'expliquent ainsi :

17,41 euros/heure (coût moyen payé par l'Etat) MOINS 12,06/heure (coût du smic+charges patronales)

**5,35 euros !**

Petit calcul simple de gain pour l'État, donc nous, les contribuables :

**5,35 / heure x 1 650 heures annuelles = 8 827,50 multiplié par un million d'emplois créés = 8 827 000 000 euros par an.**

Poursuivons notre développement :

Avec **MA solution** le « chômeur » à indemnité moyenne que l'on va embaucher va percevoir 9,53 de l'heure au lieu de 6,47 par Pôle Emploi, soit approximativement 50% de plus !

Je propose pour que ce soit équitable de revoir ce taux horaire en annexe 1 à la fin de ce texte.

Mais surtout il aura enfin un travail, recotisera à tout, sera de nouveau « un actif », pourra avoir un crédit, ne sera plus à la merci de Pôle Emploi, etc.

Certes on va me dire ce n'est pas aussi simple etc. mais le fait est là : **les chiffres que je viens d'écrire sont concrets, vérifiables (liens actifs) et donc fiables.**

Mes calculs sont établis sur la base d'1 million de personnes.

Sachant que la charge moyenne pour l'Etat d'un chômeur indemnisé est de 17,14 euros de l'heure et que le salarié « moyen » travaille 1650 heures :

en multipliant 17,14 par 1650 heures par 1 million de chômeurs indemnisés le COUT TOTAL

pour l'Etat est de :

(17,14euros/heure multiplié par 1650heures/an multiplié par 1 000 000) = 28 281 000 000.

Soit un peu plus de 28 milliards d'euros/an.

En donnant en emploi payé au SMIC (9,53 euros/heure) + les charges patronales (3,04 euro/heure) soit 12,06 euros/heure à 1 million de ces chômeurs l'État devenu employeur de ces chômeurs déboursera :

12,06 euro/heure multiplié par 1650 heures/an multiplié par 1 million d'emplois = 19,899 milliards d'euros/an.

Soit un peu moins de 20 milliards d'euros/an.

Le **différentiel** est donc de 28,281 MOINS 19,899 =

**8 milliards 382 millions d'Euros d'économies/an**

Lien numéro 1 : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1066](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1066) )

Lien numéro 2 : [http://www.urssaf.fr/profil/employeurs/activite\\_generale/vos\\_salaries\\_-\\_les\\_mesures\\_daide\\_a\\_lemploi/reduction\\_dite\\_fillon\\_03.html](http://www.urssaf.fr/profil/employeurs/activite_generale/vos_salaries_-_les_mesures_daide_a_lemploi/reduction_dite_fillon_03.html)

Lien numéro 3 : <http://www.expert-comptable-tpe.fr/posts/view/cout-salaire-smic-charges-patronales>

Lien numéro 4 : <http://www.dynamique-mag.com/article/que-coute-un-salarie.2282>

**Mon projet est donc le suivant :**

**Seul ou presque le secteur tertiaire du travail va nous permettre de créer RAPIDEMENT des emplois de façon à « désengorger » le nombre de chômeurs indemnisés par Pôle emploi.**

Pourquoi principalement ce secteur tertiaire ?

Réponse :

C'est à l'intérieur de ce secteur que nous pouvons créer des emplois sans avoir la concurrence du coût de production des pays étrangers, en effet globalement le secteur tertiaire n'est pas destiné à de l'exportation, etc. . mais à des services : soit aux citoyens dans des missions publiques, soit à dans des services à domicile etc.

Dans ce domaine pour faire « simple » nous n'avons pas la concurrence sans être péjoratif du fameux « plombier polonais »...

Qu'est ce que le secteur tertiaire ? :

<http://www.alternatives-economiques.fr/qu-est-ce-que-le-secteur-tertiaire->

[fr art 1132 57376.html](http://fr.art.1132.57376.html)

ou [http://maths.vivien.free.fr/documents/Techno/secteurs\\_economiques.pdf](http://maths.vivien.free.fr/documents/Techno/secteurs_economiques.pdf)

ou <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/secteur-tertiaire.htm>

Dans ce projet, l'État devient l' « employeur » dans ce secteur tertiaire de ce million de personnes sorties du chômage, et ainsi ces citoyens redeviennent un facteur de la croissance qui fait cruellement défaut à notre pays.

**Un statut de salarié « normal » leur sera attribué, l'État ne pouvant hélas plus embaucher avec des statuts de fonctionnaires ou assimilés.**

Ce million de personnes se répartira selon les besoins dans des services de missions publiques et aux fonctions régaliennes ou équivalentes, à savoir : (liste non exhaustive bien sûr)

La Santé, La Police, La Justice, L'Education, Les Transports, La Poste,...

Quand je parle de FONCTIONS REGALIENNES, j'y inclus l'aide à domicile et les services aux personnes âgées, valides ou dépendantes, toute assistance aux personnes handicapées (de l'enfance à la vieillesse), quelle que soit la maladie, etc. QUI POUR MOI FONT PARTIE INTEGRANTE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DEPENDENT DONC DE L'ÉTAT.

Je propose donc la **Création d'un grand service public d'Etat pour** le service à la personne à domicile, à la fois pour le bien-être de la personne, et pour les importantes économies générées par ce système du maintien à domicile et non l'envoi vers les établissements tels que hôpital, maison de retraite... (Développement de ce chapitre : annexe 2 en fin de texte).

Cette fonction doit devenir régalienne car on touche à la santé des gens et à leur dépendance.

Ce grand service de mission publique engendrera à lui seul plusieurs centaines de milliers d'emplois pour des salariés issus des 3 millions de chômeurs indemnisés par Pôle Emploi.

Un emploi de plus dans ces services est égal à un chômeur indemnisé en moins mais aussi à 5,35 euros gagné par l'Etat (donc le contribuable) sur chaque heure travaillée par ce nouvel emploi.

Malheureusement, je n'ai pas de solution pour embaucher des chômeurs non indemnisés puisque tout ce projet est basé sur l'indemnisation chômage, qui amène ce manque à gagner de l'État.

**La finalité de ce constat démontre qu'un chômeur indemnisé coûte bien plus cher à l'État qu'un salarié au smic + les charges patronales, les chiffres viennent de le prouver.**

Mon projet permettra à 1 million de citoyens retravailler, et en conséquence, on relance les cotisations sécurité sociale, mutuelles, retraites, etc., et par là même, la croissance.

Ces citoyens pourront beaucoup plus facilement avoir accès au crédit, et quelques dizaines milliers d'entre eux pourront rapidement se lancer dans la création de petites, voire de micro-entreprises...

Mon projet se fera dans les services de mission publique (La Poste, CAF, Sécurité Sociale, Carsat ex- Cnav, Mairies, Crèches, plates-formes téléphoniques ... services la plupart du

temps saturés) et en contradiction totale avec tous « nos économistes » également dans... les Collectivités Territoriales. Pourquoi ?

Voici la réponse :

Notre pays marche tellement sur la tête que je démontre par mon projet chiffré qu'en France contrairement à ce que pensent sans doute de bonne foi nos économistes, le « **SUR-EMPLOI** » nous fera économiser plusieurs milliards d'euros au lieu de continuer à aggraver le « **SOUS-EMPLOI** »

Il est bien plus rentable pour notre pays d'avoir si nécessaire du **sur-emploi** puisqu'un chômeur indemnisé en + est une perte terrible de recettes fiscales à l'Etat, c'est un raisonnement de bon sens même si de « loin » il peut paraître absurde mais voilà :

les chiffres prouvent ce que j'avance.

Je suis bien conscient donc que dans certains cas il est évident que ces embauches feront donc du **sur-emploi**, mais je préfère redonner de la dignité aux citoyens en ayant un travail plutôt que rester sans emploi, puisqu'en indemnisant un nouveau citoyen au chômage l'Etat (donc nous) perd 5,35 euros/heure.

### **Conséquence :**

Il est évident qu'avec la création d'1 million d'emplois, il n'est plus question d'offrir des milliards d'euros aux GRANDES ENTREPRISES qui de toute façon n'auraient pas embauché beaucoup de ces chômeurs.

Par contre, on offrira la moitié de ces milliards prévus aux petites et moyennes entreprises, car la France souffre cruellement de la comparaison par exemple avec les moyennes entreprises allemandes.

**Il conviendra donc de retirer 20 milliards d'aide qui étaient destinées aux « grandes entreprises ».**

L'économie/gain de l'État s'élèvera sur 3 ans :

8 milliards x 3 ans = 24 + 20 milliards = 44 milliards au total.

Mon argumentaire est réfléchi, concret et construit.

Ce n'est pas un « plan Marshall » mais c'est un bon début pour faire baisser de plus de 30% le nombre des chômeurs indemnisés, et ce, sans plan d'austérité.

C'est ce million d'ex-chômeurs qui peu à peu vont créer eux-mêmes des petites entreprises privées et pour cela il faut leur remettre le pied à l'étrier en passant par ces emplois dans les fonctions de missions publiques.

Un chômeur qui retravaille et un État qui en retire un gain financier c'est bien du **gagnant / gagnant**.

On peut être surpris qu'aucun « politique » ne le propose, sans doute à la fois par ignorance et/ou à force d'avoir « la tête dans le guidon ».

### **Conclusion :**

## Pourquoi mon projet est GAGNANT/GAGNANT

Un chômeur indemnisé employé comme salarié dans une fonction de mission publique ou assimilée = un chômeur de moins, sur ce point ce n'est pas contestable, c'est un **FAIT**.

Quelque soit le calcul employé nous arrivons de toute façon à la même finalité :

Prenons l'exemple simple en effectuant ce calcul par mois.

Le chômeur indemnisé par Pôle emploi revient à l'Etat à 28.737/AN (voir le tableau) divisé par 12 soit :

**2.395 euros par mois.** (Rappel : le chômeur indemnisé ne touche lui qu'environ 6,53 heure soit environ 1060 euros mensuel).

En payant pour un travail (même si c'est du sur emploi dans certains au cas) ce chômeur au SMIC + les charges patronales l'Etat déboursa par mois environ **1.633 euros**, comme expliqué dans mon texte avec les liens cliquables d'organismes incontestables.

Conclusion simple :

2.395 euros moins 1.633 euros = 762 euros

Ce chiffre est donc le gain de l'Etat par mois en employant un chômeur actuellement indemnisé...

Soit sur 12 mois : 762 euros multiplié par 12 = 9.144 euros par an.

En prenant ce calcul au mois l'Etat en embauchant 1 million de chômeurs actuellement indemnisés par Pôle emploi gagnera donc... **9 milliards d'euros/AN**.

La différence avec les 8,4 milliards chiffrés en calculant à l'heure provient juste du différentiel d'heures à l'année selon...

**Le GAIN est donc bien réel et 1 million de citoyens retrouvent une place sociale d'importance dans la vie.**

C'est le contribuable qui paye, alors peu importe de savoir quelle lignes de budget vont changer, ce qui compte c'est le budget global de l'Etat avec nos « deniers », pas les mini-budgets à l'intérieur des finances publiques.

On peut ergoter sur quelques détails de mon argumentaire mais pas sur la finalité car les **CHIFFRES sont TÊTUS et sont prouvés**, entre autre par ce rapport de 117 pages d'Edit Consult.

D'autres rapports donnent des chiffres encore plus importants pour le manque à gagner de l'Etat dans notre pays...

En 2013 Guillaume PELTIER, le jeune leader de la « droite forte » de l'UMP, parlait lui-même du « prix de revient » en France d'un chômeur avec un chiffre de 50.000 euros annuels, mais sans éléments/rapports ou calculs le démontrant sérieusement, ce que moi je viens de faire.

<http://www.liberation.fr/politiques/2013/03/26/la-solution-miracle-de-guillaume-peltier->

[pour-eteindre-le-chomage\\_891340](#)

Je ne me situe pas globalement dans les idées de M. Guillaume PELTIER mais au moins, lui avait compris l'énorme enjeu de ce manque à gagner de l'Etat.

**La finalité est bien que dans notre pays mieux vaut prendre le risque d'avoir du sur-emploi que le contraire, puisque notre pays est un « grand perdant » par le manque à gagner en taxes, impôts etc....en indemnisant un chômeur.**

Tous les **liens cliquables** viennent en appui de cet article, n'hésitez pas à cliquer dessus pour les consulter.

Il faut environ 1 an pour mettre en place ce projet.

Rappel :

Seul ou presque le **secteur tertiaire** du travail, sans avoir à affronter de front la concurrence extérieure, nous permettra de créer **RAPIDEMENT** des emplois de façon à « désengorger » le nombre de chômeurs indemnisés par Pôle emploi.

De plus l'Union Européenne n'aura pas à donner son accord puisque cela restera de l'emploi en France, sans le souci avec ce genre d'emplois de mon exemple du « plombier polonais ».

(Pour info je n'ai rien contre ce pays ayant moi-même 25% d'origine polonaise par mes grands-parents... !)

**En conséquence** : Un emploi créé dans le secteur tertiaire = un gain pour l'Etat et un chômeur indemnisé de moins.

**C'est l'unique solution pragmatique pour la création rapide d'emplois à grande échelle pour notre pays.**

**Un million d'emplois créé principalement dans le secteur tertiaire tout en faisant économiser près de 9 milliards d'euros/an à l'Etat c'est du : Gagnant-Gagnant**

**Ce projet à de multiples avantages :**

**Il ne dépend pas d'une hypothétique croissance ou pas,**

**Il ne dépend pas de fermetures d'usines ou d'entreprises,**

**Il ne dépend pas d'une autorisation par l'Union Européenne,**

**Il ne dépend pas d'une sortie ou pas de la zone « euro »,**

**Il peut se faire de façon bien réelle sur « le terrain » en 1 an...**

**Il dépend de 2 éléments qui sont les miens :**

**La volonté d'agir et le courage d'entreprendre.**

Je pense que ces arguments sont convaincants pour au moins mériter la réflexion...

-----

Annexe 1 : Augmentation de salaire de ces nouveaux emplois.

On constate qu'en réalité en lisant le tableau récapitulatif de cet audit/rapport l'indemnité moyenne perçue par un chômeur en France ne représente « seulement » qu'environ 35% de son coût annuel pour l'Etat.

Partant de ce constat concret il est évident que l'on peut envisager d'embaucher ces chômeurs indemnisés actuellement par Pole-Emploi à un taux plus élevé que le taux horaire du SMIC de 9,53/heure, selon leurs compétences, qualification, Etc.

On peut envisager une augmentation de 5 à 20% de ce SMIC horaire

Rappel : l'indemnité chômage horaire moyenne actuelle ne concerne qu'environ 35% du coût total payé par le contribuable, les 2/3 de ce coût provenant du manque à gagner de l'Etat. (Coût total actuel payé par l'Etat : 17,41 euros / heure, alors que ce même chômeur ne touche lui que 6,53 /heure actuellement en moyenne par Pole emploi.)

L'augmentation de 5 à 20% du taux horaire du SMIC diminuera le gain de 8 milliards d'euros annuel qui descendra aux environs de 5 à 6 milliards d'euros annuel, mais le but dans ma démonstration n'est pas en priorité de faire économiser 8 milliards d'euros/an à l'Etat mais bel et bien de redonner un emploi à 1 million de personnes.

Le résultat sera bien plus pertinent pour la croissance, l'avenir Etc.

Il me semble donc juste et équitable d'envisager un gain moindre pour l'Etat le principe étant la priorité de l'embauche d' 1 millions de citoyens.

Ce chapitre sera à négocier avec les divers syndicats concernés.

---

Annexe 2 : Création d'un service d'Etat de mission publique pour l'aide et l'assistance à domicile dans le domaine de la santé physique ou psychologique pour toutes personnes handicapées, dépendantes, et des personnes âgées valides ou dépendantes.

Ce service public créé, je demande la suppression de TOUTES les missions de santé des sociétés d'aide à domicile

Pourquoi ? :

Ayant longuement fait du bénévolat chez ces personnes âgées je sais de quoi je parle.

Pôle emploi se permet d'envoyer des gens sans aucune qualification à ces organismes.

Je connais par exemple une personne qui travaillait comme shampooineuse dans un salon de coiffure : Pôle emploi l'envoie 3 fois par jours s'occuper d'une dame alitée qui souffre de la maladie d'Alzheimer et d'autres pathologies :

Cette personne n'a eu même pas une heure de formation. Elle ne savait même pas ce qu'était la maladie d'Alzheimer, c'est moi qui le lui ai expliqué.

Voilà la situation actuelle de notre pays : on envoie une personne sans aucune connaissance s'occuper d'une malade dépendante. On marche sur la tête !

On ne peut pas laisser des sociétés de placements jouer avec la Santé physique/psychologique, ce ne sont pas des sociétés d'intérim banales : nous ne sommes pas dans les placements d'ouvriers, d'employés de bureau, de livreurs,... ce qui n'est en rien péjoratif mais ce qui concerne la santé reste le bien le plus précieux, c'est bel et bien à l'Etat d'assurer la santé de ses citoyens, en tous cas dans un pays dit « démocratique » et créateur en + des Droits de l'Homme Etc.

Annexe 3 : l'APA : autonomie des personnes âgées : refonte totale du système actuel du paiement de cette aide.

En effet actuellement c'est le Conseil Général qui verse cette allocation, soit au bénéficiaire, soit à un organisme agréé et ce avec l'argent du contribuable. Ce système est archaïque, car bien trop complexe.

Agissons de façon simple et cohérente :

Le budget total de l'APA doit servir à embaucher des chômeurs actuellement indemnisés par Pôle emploi.

Plus de 700.000 citoyens perçoivent une APA à domicile pour une moyenne/mois de 500 euros par citoyen.

Bien évidemment je ne remets absolument pas en cause le montant de cette APA, je remets en cause le système de son paiement.

Comme on dit si souvent : « pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué »...

Ce travail viendra bien évidemment compléter ma proposition de l'annexe 2.

Ceci n'est qu'un exemple, la liste est longue parmi des dizaines sans doute dus à l'empilage dans notre pays des Lois, des Textes, des Codes, Etc.

N'oublions pas d'ailleurs que certaines Lois du Code Napoléon sont toujours en vigueur dans notre pays Ceci explique sans doute cela...

---

Rappel des liens et du tableau du rapport qui donne le coût moyen annuel d'un chômeur dans les principaux pays étudiés dont la France :

[http://www.efsi-europe.eu/fileadmin/MEDIA/publications/Cost\\_of\\_unemployment\\_report/Rapport\\_pourquoi\\_investir\\_dans\\_l\\_emploi.pdf](http://www.efsi-europe.eu/fileadmin/MEDIA/publications/Cost_of_unemployment_report/Rapport_pourquoi_investir_dans_l_emploi.pdf)

Ci-dessous le tableau récapitulatif :

	<b>Frais d'allocations de</b>	<b>Frais d'accompagnement et</b>	<b>Pertes potentielles de</b>	<b>Total</b>

	chômage (par an)	d'administration	revenus pour les autorités	
<b>Belgique</b>	9.493 euros	1.683 euros	22.267 euros	33.443 euros
<b>France</b>	<b>10.686 euros</b>	<b>1.641 euros</b>	<b>16.411 euros</b>	<b>28.737 euros</b>
<b>Suède</b>	7.475 euros	3.018 euros	16.412 euros	26.905 euros
<b>Allemagne</b>	8.793 euros	2.020 euros	14.737 euros	25.550 euros
<b>Espagne</b>	10.778 euros	242 euros	8.970 euros	19.991 euros
<b>Royaume-Uni</b>	3.561 euros	1.746 euros	12.702 euros	18.008 euros

**Sources:** EFSI rapport IDEA Consult [http://www.ideaconsult.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=61&Itemid=56&lang=fr](http://www.ideaconsult.be/index.php?option=com_content&view=article&id=61&Itemid=56&lang=fr)

23 mai 2014 :

Proposition d'Alain Mourguy, Président de l'Union Des Gens de bon sens,

**Après cette lecture certes un peu fastidieuse je vous propose de lire quelques unes de mes « citations philosophiques » sans aucune prétention en cliquant ici :**

<http://www.udg.fr/citations.php>

**Je vous propose aussi de lire ma proposition de changer le système de vote actuel pour le 1er tour de l'élection présidentielle que je remplace par "le vote à 5 points"**

Pour découvrir ce projet, cliquez [ici](http://udg.fr/programme-UDG-MOURGUY-election-presidentielle-2017.php#vote-5-points) : <http://udg.fr/programme-UDG-MOURGUY-election-presidentielle-2017.php#vote-5-points>

---

Alain Mourguy Candidat à l'élection présidentielle 2017 :

[www.udg.fr](http://www.udg.fr) = 40 propositions de bon sens

---

**IMPRIMER ce projet EN PDF [cliquez ici](#)**

[Retour accueil](#)

5ème République = tout citoyen est RÉPUBLICAIN.

La différence ? Nous sommes LES RÉPUBLICAINS DU BON SENS